

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES
SOINS PSYCHIATRIQUES
DE HAUTE-CORSE (02B)

ANNEE 2017

(seules données fournies par la commission)

STATISTIQUES D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES

Département : HAUTE-CORSE

Année 2017

I - Données de cadrage

Nombre total de mesures de soins psychiatriques	243
- dont nombre total de SDRE et SDJ	137
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	54
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	11
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	1
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L.3213-7 du CSP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	71
- dont nombre total de SDDE	106
- dont nombre de SDT	78
- nombre de SDTU	4
- nombre total de SPI	24
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an	41
- dont nombre de SDRE et SDJ	32
- dont nombre de SDDE	19
- dont nombre de SPI	1
Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques	240
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	130
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	48
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	11
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	71
- dont nombre de levées de SDDE	110
- dont nombre de levées de SPI	27

CDSP = code de la santé publique.

CPP = code de procédure pénale.

SDRE = soins sur décision du représentant de l'Etat.

SDJ = soins sur décision de Justice.

SDDE = soins sur décision du directeur d'établissement.

SDT = soins sur demande d'un tiers.

SDTU = soins sur demande d'un tiers en urgence.

SPI = soins en cas de péril imminent.

Chapitre III du titre Ier du livre III de la 3e partie du CSP.

Article 706-135 du CPP.

Chapitre II du titre Ier du livre III de la 3e partie du CSP.

Article L. 3212-1-II (2°) du CSP.

Article L. 3213-3 du CSP.

Article L. 3212-1-II (2°).

COMPOSITION DE LA CDSP AU 31 DECEMBRE 2017

Membres prévus	Membres désignés	Membres siégeant effectivement
1 magistrat	[REDACTED]	Mme DESPESCHES Juge des Libertés et de la Détention
1 psychiatre désigné par le procureur près de la cour d'appel	[REDACTED]	Mme DUCOURNON
1 psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département	M. Jérôme MARTEL	Mme Jocelyne BAUTIER
1 médecin généraliste	M. Jean François DE BERNARDI	M. Jean François DE BERNARDI
1 représentant d'association agréée de personnes malades	Mme Daniela FRANCESCHI DURIF	Mme Daniela FRANCESCHI DURIF Association A SANS
1 représentant d'association agréée de familles de personnes malades	Mme Dominique ANDREAU	Mme Dominique ANDREAU Association UNAFAM

ACTIVITE DE LA COMMISSION DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Nombre de réunions	3
Nombre de visites d'établissements	2
Nombre total de dossiers examinés :	125
- dont SDRE et SDJ	92
- dont SDDE	27
- dont SPI	6
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :	76
- dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	6
- SDRE et SDJ en programme de soins	52
- SDDE en hospitalisation complète	8
- dont SPI	1
- SDDE en programme de soins	10
- dont nombre total de SPI examinées	1
- dont SPI en hospitalisation complète	1
- dont SPI en programme de soins	0
Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques :	0
- dont nombre de demandes adressées au préfet	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au directeur d'établissement	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au JLD	
- dont nombre de demandes satisfaites	
Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients ou leur conseil	0